



Ingré, le 28 mai 2021

La direction

Aux parents des élèves du collège

## Collège Montabuzard

Le principal

Dossier suivi par  
Eric NAPPEY

DP/Admin/  
Courriers parents-L. rentrée  
parents 2020/2021  
Tél. 02 38 74 71 98  
Fax 02 38 74 86 27  
ce.0451068s  
@ac-orleans-tours.fr

6 avenue de la Coudraye  
45140 Ingré

**Madame, Monsieur,**

En cette rentrée scolaire 2021, nous avons le plaisir de vous adresser quelques informations sur le collège Montabuzard qui, nous l'espérons, vous permettront de mieux le connaître et de participer pleinement à la vie de l'établissement.

### 1) Structure de l'établissement

Cette année, le collège accueille 878 élèves répartis comme suit :

Année 2020 2021	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	ULIS	TOTAL
<b>Effectif</b>	234	219	215	214	12*	882
<b>Nombre de classes</b>	8	8	8	8	1	32

Une unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS) existe dans l'établissement. Elle accueille 12 élèves qui participent aux activités de leurs classes d'inclusion.

*\*Ces élèves sont déjà comptabilisés dans les effectifs de classe.*

### 2) Performances du collège – Année scolaire 2019 / 2020

Le taux de réussite des élèves au D.N.B. (Diplôme National du Brevet) s'élève à **87,8 %** et 82,8 % des candidats obtiennent une mention.

Quant au taux de passage en seconde générale et technologique, il est de **78 %**, en 2Pro et CAP **18%**, **4%** d'élèves sans solution en juin soit 7 élèves qui pour certains ont plus de 16 ans.

### 3) Rappel sur la Réforme du collège de 2016

La Réforme du collège se traduit par :

- des programmes disciplinaires confirmés (sans changement)
- l'évaluation par compétences
- le développement des compétences numériques
- une seconde langue vivante dès la 5<sup>ème</sup> l'espagnol pour notre collège puisque nous proposons l'allemand de continuité dès la 6<sup>ème</sup>.
- des enseignements de complément (latin)
- des parcours éducatifs (santé, citoyen, avenir, artistique et culturel)
- des enseignements pratiques interdisciplinaires possibles dès la 6<sup>ème</sup> qui favorisent des réalisations concrètes, individuelles et collectives pour conduire les élèves à mieux comprendre et maîtriser les savoirs
- l'accompagnement personnalisé qui privilégie le travail en petits groupes afin de s'assurer de la maîtrise des savoirs fondamentaux
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- le diplôme national du brevet : une épreuve orale (EPI ou parcours éducatifs), une épreuve écrite de français, d'histoire géographie, d'enseignement moral et civique, une épreuve écrite de mathématiques, de SVT, de physique chimie et de technologie, une attestation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### 4) Quelques repères sur le fonctionnement pédagogique – Année scolaire 2021 / 2022

- Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE passerelles) sont reconduits en lien avec les professeurs des écoles pour favoriser le passage en 6<sup>ème</sup> des élèves dont les lacunes sont les plus importantes.
- Pendant les cours de SVT et de physique chimie les élèves sont répartis en groupes afin de favoriser les manipulations et les expérimentations en classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>.

### Autres informations

- Le collège dispose d'un espace numérique de travail (ENT) ouvert aux parents. Cet outil numérique vous permet entre autre de consulter le cahier de textes de la classe de votre

enfant et de prendre connaissance de ses notes et appréciations en temps réel. Des informations vous seront communiquées ultérieurement quant à la procédure et au code d'accès. Lien : <https://mon-e-college.loiret.fr>

- L'établissement possède un site dont l'adresse est la suivante : [www.collegemontabuzard.fr](http://www.collegemontabuzard.fr)
- Vous pouvez contacter le collège par courrier électronique (<mailto:ce.0451068s@ac-orleans-tours.fr>).
- Des rencontres parents-professeurs ont lieu à la fin du premier trimestre de l'année scolaire. Les modalités d'organisation et les dates vous seront précisées en temps utile. Cependant, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au plus vite avec les professeurs de votre enfant ou avec les CPE en cas de besoin.
- Enfin, le collège dispose d'une association sportive, d'un Foyer Socio Educatif et d'une chorale.

#### 5) Quelques dates à retenir

Le premier Conseil d'Administration se tiendra normalement suite aux élections afin de permettre l'installation des différentes commissions (avant les congés d'automne)

Les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**. En 2020 / 2021, 40 % des parents ont participé aux élections. Attention cette année le vote se déroulera **uniquement par correspondance** conformément à la délibération du conseil d'administration du 25/06/2020.

Une séquence d'observation en milieu professionnel aura lieu pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du **13 au 17 décembre 2021**. Ce stage d'observation en milieu professionnel fera l'objet d'un rapport écrit de l'élève suivi d'une appréciation portée sur le bulletin trimestriel.

Les professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> recevront les parents le **mardi 7 septembre 2021** à 18h00 et les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> le **jeudi 16 septembre 2021** à 18h00. *Attention, un seul parent par élève en raison des espaces limités et des précautions sanitaires.*

#### 6) Vie au collège

Il est important que tous les élèves soient à l'heure au collège afin que les cours puissent commencer dans les meilleures conditions. Nous fermerons les grilles dès la 1<sup>ère</sup> sonnerie.

Par ailleurs, la communauté scolaire est très attentive aux règles de vie et au respect dans l'établissement (politesse, courtoisie, comportement, non utilisation du téléphone portable, respect du cadre de vie, respect du règlement intérieur et des préconisations sanitaires).

Pour que la scolarité de votre enfant se déroule au mieux, il est indispensable que les parents consultent pronote et le carnet de liaison chaque jour.

#### 7) Demi-Pension

Les menus peuvent être consultés sur le panneau d'affichage extérieur du collège ou sur pronote.

La demi-pension sera à régler avant la mi-octobre suite à l'« avis aux familles » remis aux élèves. Le tarif pour l'année scolaire devrait être d'un peu plus de **476,00 € réparti en 3 versements inégaux**. Le deuxième règlement aura lieu fin janvier 2022, le troisième fin avril 2022. Nous incitons les familles à régler par prélèvement en complétant un imprimé type disponible au service de gestion du collège.

En cas de difficultés financières éventuelles, vous pouvez prendre contact avec le service de gestion (Madame MORVAN, gestionnaire) et solliciter le fonds social collégien.

#### 8) Bourses

Les informations sont disponibles sur le site internet du collège et seront distribuées en version papier à tous les élèves. La date limite de dépôt des dossiers complétés est fixée habituellement fin septembre 2021.

***Attention ! Si vous ne respectez pas les délais, vous perdrez le bénéfice de la bourse.***

En souhaitant que cette année scolaire soit sereine et réussie pour tous nos élèves, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Principale-adjointe



Véronique Hangard

Le Principal



Eric Nappey